



Permettre la présence
d'une personne
accompagnatrice
désignée

Pour assurer un soutien
à la manipulation du
matériel, à l'écriture, à la
lecture des questions ou
pour reformuler des
questions

Par exemple :

- Déficience motrice
- Trouble du langage et de la parole (ex. : dysphasie)

ACCOMPAGNEMENT AUX EXAMENS



GRILLE HORAIRE DES EXAMENS

Après un examen de deux heures et plus, prévoir une pause minimale de deux heures avant la tenue d'un examen pour un autre cours

Permet de pallier la fatigabilité cognitive, visuelle ou physique

Par exemple :

- Déficience organique
- Séquelles permanentes d'un traumatisme craniocérébral
- Trouble d'apprentissage (ex. : dyslexie-dysorthographe)
- Trouble de santé mentale (impact de certaines médicaments)
- Trouble du spectre de l'autisme

S'assurer que l'examen se termine avant 21 h 30

Permet de pallier l'incapacité de se concentrer en fin de soirée

Par exemple :

- Déficience organique
- Séquelles permanentes d'un traumatisme craniocérébral
- Trouble du spectre de l'autisme



LOCAL

Prévoir un local tranquille
séparé du groupe, avec
un nombre restreint
de personnes

Permet de créer un
environnement qui
limite les stimuli
visuels et auditifs

Par exemple :

- Séquelles permanentes d'un traumatisme craniocérébral
- Trouble d'apprentissage (dyslexie-dysorthographe)
- Trouble déficitaire de l'attention
- Trouble de santé mentale
- Trouble du langage et de la parole (ex. : dysphasie)
- Trouble du spectre de l'autisme

Prévoir un local dans lequel
la personne sera seule

Permet l'application des
accommodements sans
risque de nuire aux
autres étudiants

Par exemple :

- Déficience organique (ex. : douleurs chroniques)
- Déficience motrice
- Déficience visuelle

Possibilité de se lever régulièrement

Présence d'une personne accompagnatrice
(pour manipuler le matériel, lire les questions à
voix haute et dicter les réponses)



ORDINATEUR

Prévoir l'utilisation d'un ordinateur pour tous les types d'examens

Permet de recourir à des logiciels spécialisés afin de pallier une limitation ayant un impact sur le plan de la lecture (ex. : ZoomText, JAWS, WordQ)

Par exemple :

- Déficience visuelle
- Trouble d'apprentissage (ex. : dyslexie-dysorthographe)
- Trouble du langage et de la parole (ex. : dysphasie)

Prévoir l'utilisation d'un ordinateur pour tous les examens comportant au moins une question à développement sous forme de rédaction de texte

Permet de pallier des limitations fonctionnelles liées à l'écriture manuscrite, de recourir à des logiciels spécialisés pour la lecture ou l'écriture (ex. : WordQ, Antidote) et de faciliter l'organisation et la priorisation des idées (ex. : WordPad)

Par exemple :

- Déficience motrice (motricité fine)
- Trouble d'apprentissage (ex. : dyslexie-dysorthographe)
- Trouble du langage et de la parole (ex. : dysphasie)
- Trouble du spectre de l'autisme
- Trouble déficitaire de l'attention
- Trouble de santé mentale



TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Allouer (33 % ou 50 %)
du temps supplémentaire
aux examens

Permet de pallier une limitation ayant un impact sur le plan de l'attention soutenue, de la vitesse de traitement de l'information et de l'exécution

Par exemple :

- Séquelles permanentes d'un traumatisme craniocérébral
- Trouble déficitaire de l'attention
- Trouble du spectre de l'autisme

Permet de pallier une limitation ayant un impact sur le plan de la lecture ou de l'écriture

Par exemple :

- Déficience motrice ayant un impact sur la dextérité fine
- Déficience visuelle
- Trouble d'apprentissage (ex. : dyslexie-dysorthographe)
- Trouble du langage et de la parole (ex. : dysphasie)